



La Sentine vous informe
Commune de Javron les Chapelles
Arrêté du Conseil départemental

La pratique de la randonnée sera interdite du 2 au 9 février 2024 sur l'itinéraire de randonnée empruntant l'ancienne voie ferrée de Mayenne – Javron-les-Chapelles, pendant les travaux de sablage entre la Gare et le Bois Yon .



Chemin de déviation. Prendre le chemin en parallèle à la voie verte .

